

EDUCATION

Mouvement social du 4 février : les services périscolaires concernés

Mis en ligne le **mardi 02 février 2021**

Les écoles publiques brestoises sont concernées par le mouvement social du jeudi 4 février.



Un mouvement social national est prévu pour la journée du jeudi 4 février. Les personnels des collectivités territoriales et de l'Éducation Nationale sont concernés.

La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que **ce mouvement social pourra perturber les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.**

Assurez-vous de l'ouverture des services périscolaires (haltes d'accueil, restauration scolaire, TAP) pour cette journée du 4 février, en consultant [le tableau des ouvertures et fermetures](#) programmées.

Retrouvez également le [tableau des crèches ouvertes/fermées](#).

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30